



PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL du 03 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six le TROIS FEVRIER, le conseil municipal de la commune d'ESPÉRAZA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la Présidence de Monsieur SOULA Christian

PRESENT(E)S : SOULA Christian, FROMILHAGUE Olivier, BOUCABEILLE Frédéric, DAROT Rose-Marie, MORANDI Jérôme, ANDREWS Elvire, LEMEUX Patricia, SAN MARTIN Gaël, GRAND Cécile, CAZAUD Patrick, DAROT Thierry, GUILLEMOT Daniel

PROCURATION : PONS Marie-Aude à MORANDI Jérôme

ABSENTS/EXCUSE (E)S : RUMEAU Hervé, LE MORVAN Julie, FERRER Jérémy, LUCATO Maël, GUEROUT Sandrine, MEKKI Dalila

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 20 janvier 2026

1. Acquisition d'un tractopelle destiné au service technique communal.
2. Remplacement de la porte d'entrée de l'hôtel de ville
3. Remboursement frais de déplacement à un Conseiller Municipal
4. Attribution d'une subvention exceptionnelle pour le financement du voyage scolaire au Sénégal pour les élèves de la commune scolarisés au collège de Couiza.

1-

2- Acquisition d'un tractopelle destiné au service technique

Monsieur le maire informe le conseil que le service technique communal est régulièrement sollicité pour des travaux réalisés en régie notamment pour l'entretien de la voirie, des réseaux, le curage des fossés et l'aménagement des espaces communaux

Considérant que le matériel actuellement utilisé est en partie vétuste ou insuffisant, générant des coûts d'entretien élevés et limite l'efficacité des interventions, il est nécessaire de procéder à l'acquisition d'un tractopelle qui permettrait d'améliorer la réactivité des services techniques, de réduire les délais d'intervention et d'accroître la qualité des travaux réalisés en régie

Le coût de cet équipement s'élève à 46 000 € HT, soit 55 200 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal ADOPTE la proposition A L'UNANIMITÉ

2-Remplacement de la porte d'entrée de l'hôtel de ville

Monsieur le Maire explique que la porte d'entrée de l'Hôtel de Ville, devenue vétuste, ne garantit plus un niveau de sécurité suffisant et présente des défauts d'étanchéité laissant passer l'air, occasionnant ainsi des désagréments tant en matière de sécurité que de confort thermique.

Il apparaît donc nécessaire de procéder à son remplacement.

Deux devis ont été sollicités :

- Menuiserie CROS – GRANES pour un montant de6 972,60 € TTC,
- Menuiserie MONNIER Bernard – ESPÉRAZA pour un montant de..... 5 424,30 € TTC

Le conseil municipal a validé et retenu A L'UNANIMITÉ le devis de la Menuiserie MONNIER d'un montant de **5 424,30 € TTC**

3- Remboursement des frais de déplacement d'un conseiller municipal sur présentation de factures

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'effectuer un remboursement des frais de déplacement engagés par Monsieur Thierry **DAROT**, conseiller municipal, dans le cadre d'une représentation officielle pour la visite de véhicules en prévision d'un achat, effectuée les **08 janvier 2026 et 21 janvier 2026**. Le montant s'élève à **95,58 €** (carburant +péage)

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

4-Attribution d'une subvention exceptionnelle pour le financement du voyage scolaire au Sénégal pour les élèves de la commune scolarisés au Collège de Couiza

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Foyer Socio-Éducatif (FSE) du Collège Jean Bieules de Couiza a sollicité une subvention exceptionnelle pour le voyage scolaire au Sénégal, prévu cette année pour les élèves, dont 4 sont domiciliés dans la commune.

Le Conseil Municipal A L'UNANIMITÉ a décidé d'attribuer la somme de 400 €

Fin de la séance : 18 H 20

Rose-Marie DAROT

Secrétaire de séance



Christian SOULA

Maire d'ESPERAZA

